

FICHE D'INTENDANCE

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Mail de l'établissement : 0311902z-gest@ac-toulouse.fr

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE :

NOM :

Prénom :

Classe :

RÉGIME : externe (repas au ticket) ¹

demi-pensionnaire 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

demi-pensionnaire 5 jours

interne (du lundi au vendredi, hébergement et repas) ²

Avez-vous consenti à l'étude automatique du droit à bourse ou déposé un dossier de bourse ? oui non

IDENTITÉ DES RESPONSABLES LÉGAUX

<u>RESPONSABLE LÉGAL QUI PAIE LES FRAIS DE SCOLARITÉ</u>	<u>RESPONSABLE LÉGAL QUI PERÇOIT LES AIDES (si différent de celui qui paie les frais)</u>
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Code postal : Ville :	Code postal : Ville :
Adresse mail :	Adresse mail :
Téléphone portable :	Téléphone portable :

Si le responsable légal qui paie les frais de scolarité est différent de celui qui perçoit les aides, il faudra joindre impérativement **deux relevés d'identité bancaire (1 RIB au nom de chacun)**, sinon, ne donner qu'un seul RIB.

RÈGLEMENT DES FRAIS D'INTERNAT ET DE DEMI-PENSION

Les factures de demi-pension et d'internat sont à régler à chaque trimestre et sont envoyées par mail selon le calendrier suivant :

Trimestre 1 : septembre à décembre 2025 **Trimestre 2** : janvier à mars 2026 **Trimestre 3** : avril à juillet 2026

Vous avez désormais la possibilité d'opter pour le prélèvement automatique en 3 fois, à chaque trimestre.

Souhaitez-vous bénéficier de ce prélèvement automatique ? oui non

Si oui, voir les modalités dans le document annexe.

Si non, d'autres moyens de règlement sont à votre disposition : paiement en ligne sécurisé via EDUCONNECT (à privilégier), chèque bancaire, virement bancaire sur le compte du lycée, espèces (montant inférieur à 300 €).

Fait à

Le / /

SIGNATURE DU RESPONSABLE FINANCIER

¹ Il y a trois possibilités de règlement pour les tickets à l'unité : chèque bancaire (à l'intendance), paiement en ligne sur l'application MY TURBO, carte bancaire au lycée (borne située en face du self). Le repas est pour l'instant à 4 euros, mais les tarifs peuvent changer au 1^{er} janvier 2026.

² L'inscription à l'internat se fait uniquement auprès des Conseillers Principaux d'Éducation.